

## Le Ministère de l'agriculture, l'INAO et les producteurs de pommes de terre de l'Idaho rappellent leur engagement pour la protection des indications géographiques

Montreuil-sous-Bois  
30/04/2015



Dans le cadre de la collaboration entre l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et l'Association des produits d'origine américaine (AOPA), le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) et l'INAO ont reçu le 29 avril 2015 l'Association des producteurs de pommes de terre de l'Idaho, membre de l'AOPA, en présence d'Origin France et de l'Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT).

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une visite de trois jours en France, a permis aux producteurs américains d'échanger sur le thème des Indications Géographiques avec les services du MAAF et de l'INAO et le cabinet du ministre de l'agriculture.

A cette occasion, le Vice-Président des producteurs de pomme de terre de l'Idaho, Pat Kole, a rappelé son souhait de protéger l'origine des produits agricoles. Il a notamment souligné que les signes de qualité garantissaient, par un accroissement de la valeur ajoutée, un bénéfice pour les producteurs. Il a également mis en avant le faible coût financier du système des indications géographiques européen pour les producteurs, tout en garantissant un haut niveau de protection.

Cette rencontre intervient alors que les discussions entre les Etats-Unis et l'Union européenne dans le cadre de la négociation du Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement se poursuivent, en particulier sur la question de la

reconnaissance et de la protection des indications géographiques d'un côté et de l'autre de l'Atlantique.

La visite s'achèvera par la signature, le 2 mai prochain à Cambremer, d'un protocole de coopération entre l'INAO, l'AOPA, la Fondation de recherche des produits d'origine américaine (AOPRF) et OriGin France.

Ce protocole a vocation à mettre en relation non seulement les opérateurs des deux pays engagés dans la production de produits liés à l'origine, mais également des représentants de l'administration, pour œuvrer à des actions de coopération. Cet accord permet également d'établir un échange d'informations entre les différentes structures, afin de développer et renforcer leurs connaissances mutuelles sur les indications géographiques dans chaque pays. Il appuie par ailleurs les initiatives qui pourront améliorer l'identification et le développement des produits protégés sur la base de leur origine.

Le MAAF, l'INAO et l'AOPA souhaitent à travers cette démarche accompagner les producteurs américains dans la reconnaissance et l'enregistrement de l'indication géographique « Pommes de terre de l'Idaho » au sein de l'Union européenne. Par la signature de ce protocole de coopération, le ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt souhaite renforcer la coopération engagée depuis 2013 avec les représentants de l'AOPA dans la protection des indications géographiques. Cette démarche favorisera le partage d'expérience et de connaissance concernant la protection et la mise en œuvre de la politique d'appellations d'origine protégées (AOP) et d'indications géographiques protégées (IGP) des produits agricoles en France.

[Télécharger le communiqué de presse \(PDF - 66.2 ko\)](#)

**Contacts presse :**

INAO : Nadia MICHAUD – Tel : 01 73 30 38 78 – Elodie Soumagnac – Tel : 01 73 30 38 14

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax : 01 49 55 43 81

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)